

2. Procès verbal de constat

DEPARTEMENT

DE LA
SEINE

VILLE DE PARIS

PROCÈS-VERBAL

N° 25 683

Procès verbal
de
Constat

L'an mil huit cent quatre-vingt dix-huit en le Vingt-huit Avril à huit heures
trente minutes du soir.

Nous, Grégoire Eken, Officier de Police Judiciaire
de la préfecture de Paris.

Assisté de M. Alexis Vautrain, auxiliaire de police de la préfecture de
Paris par dénonciation verbale à l'instance faite devant nous par le sieur Vincent
Bouvier, dit « la Guigne », qu'un assassinat venait d'être commis dans le quartier
dit de la « Route de la Révolte » à Levallois dans la rue Duboeuf.

Procédant en cas de flagrant délit par suite de dénonciation conformément
aux articles 32 et 49 du code d'instruction criminelle après avoir donné avis par voie
administrative de notre transport à M. le Procureur de la République de Paris,
nous nous sommes rendus sur les lieux accompagnés du jeune témoin Bouvier
où étant arrivés à neuf heures quinze minutes du soir et après avoir traversé une
couronne compacte de badauds contenue par un cordon formé d'agents de police,
nous avons constaté le crime et ses circonstances ainsi qu'il suit.

Un assemblage chaotique de débris de véhicules, de meubles, de paravents
et de détritus forme une barricade en travers de la rue Duboeuf. Les immeubles
à gauche et à droite de la rue sont délabrés et leurs croisées sont toutes murées.
Le corps, la tête au nord, repose au fond d'une brouette brisée. Les jambes sont
appuyées sur le rebord de la brouette, le dos est soutenu par quelques briques, la
tête repose également sur un rebord, les bras sont étendus le long du corps, les
doigts repliés, les paumes vers le ciel. La victime est vêtue d'un pantalon et d'une
veste de lin épais ainsi que d'une chemise à jabot. Le faciès semble rongé, dépourvu
de lèvres et de paupières, les cheveux bruns sont fournis à l'arrière mais éparés et
en touffe sur l'avant de la tête. De nombreuses taches de décoloration et des trous
apparaissent à la périphérie du visage, sur les chairs et sur les vêtements, mais pas
sur la brouette, sur les briques ou sur tout autre matériau visible autour du corps.

Nous avons ensuite procédé à l'audition informelle et infructueuse
des voisins, à la suite de quoi est arrivé le Juge d'Instruction à qui nous avons
immédiatement communiqué tout ce que nous avons vu et appris.

De tout au-dessus, nous avons dressé le présent procès verbal que nous
avons signé avec mon auxiliaire à Paris le Vingt neuf Avril mil huit cent quatre-
vingt dix-huit à neuf heures trente minutes du matin.

L'officier de police

L'auxiliaire de police

3. Témoignage de Vincent Bouvier

TRIBUNAL
de Première Instance
De
PARIS (Seine)

INFORMATION

N° 34 843

LAN mil huit cent quatre-vingt dix-huit et le vingt-neuf du mois d'avril à deux heures après midi, par-devant nous, Bonneville Edmond, Juge d'Instruction près le Tribunal de Première Instance de Paris, département de la Seine, dans notre Cabinet, au Palais de Justice, à Paris, assisté du sieur Cyril Carnac greffier ; en conséquence de la Citation donnée par Jacques Devenault huissier près le dit Tribunal, à la requête du Ministère public, le vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt dix-huit, a comparu le témoin ci-après nommé, et avons procédé à son audition ainsi qu'il suit :

Le témoin nous ayant représenté la Citation à lui donnée pour déposer, a prêté serment de dire toute la vérité, rien que la vérité ; et, enquis de ses nom, prénoms, âge, état, profession, demeure, s'il est domestique, parent, allié et à quel degré d'inculpé.

A répondu s'appeler Vincent Bouvier dit « la Guigne »
âgé de 16 ans sans emploi, domicilié à Paris n'être parent, allié, serviteur ni domestique de l'inculpé.

Il a ensuite déposé comme suit :

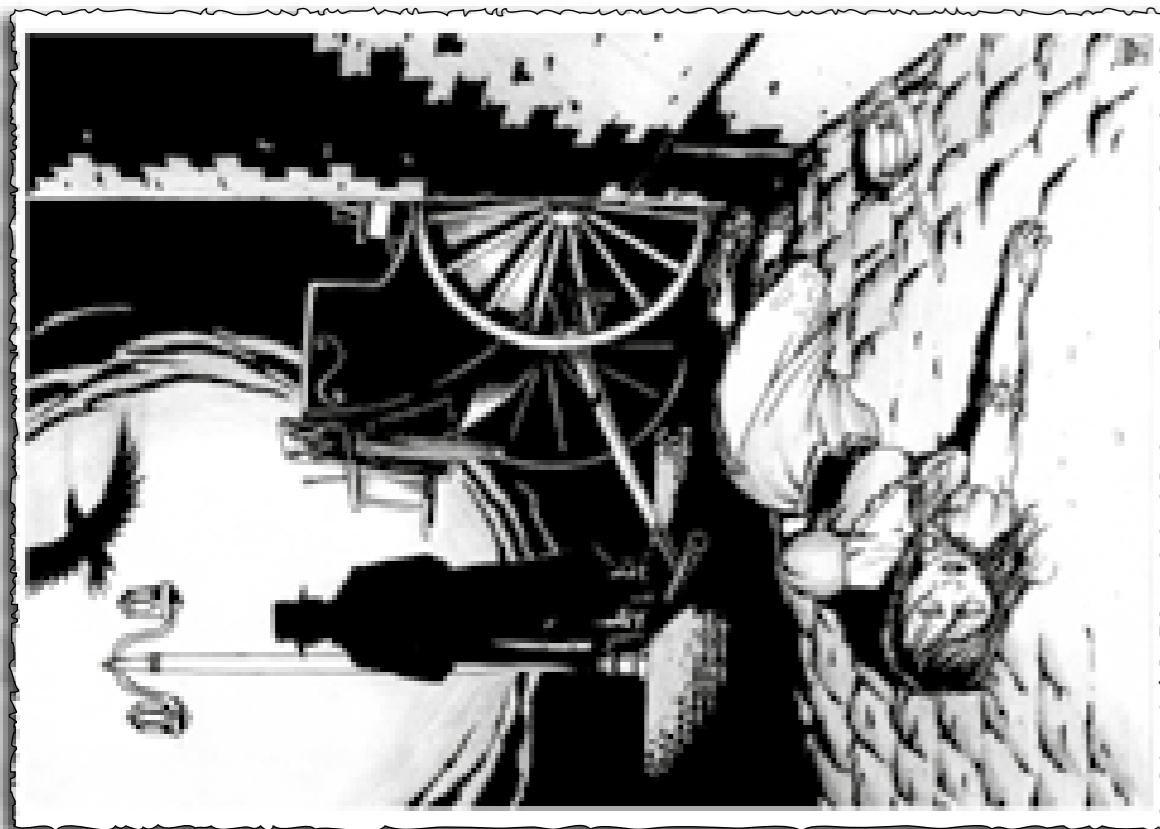
« Je circulais sur la Route de la Révolte, quand j'ai vu un fiacre d'aspect luxueux arriver. Une sorte de brume « mystérieuse » entourait le fiacre. Craignant qu'il ne s'agisse d'un citoyen mal intentionné, je me suis caché dans l'encadrement d'une porte. En est descendu un homme mûr accompagné d'une catin à l'aspect de bourgeoise. L'homme, avec l'aide du cocher, un jeune homme efféminé, a sorti un corps inerte du véhicule et l'a jeté sans ménagement sur la barricade. J'ai vu un autre homme à l'intérieur sans distinguer ses traits car son visage était masqué par le col de son manteau, et n'en dépassait qu'un nez crochu. Ses yeux semblaient luire et j'ai vu des mèches de cheveux dépasser de son chapeau, comme celles des « youpins ». L'équipage est ensuite remonté dans le fiacre, qui est reparti. Une fois le brouillard

4. Rapport légiste du corps d'Henri Linois-Debut

Je soussigné Peter Affener, médecin expert auprès des tribunaux de Paris, sur la réquisition de M. Bonneville Edmond, juge d'instruction, à la date du vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt dix-huit. Serment préalablement prêté, certifie avoir procédé le trente et un avril mil huit cent quatre-vingt dix-huit à dix heures, en présence du magistrat requérant et de M. Laroue Jean-Alexandre, substitut du procureur de la république, à l'autopsie du nommé Linois-Debut Henri, quarante-trois ans, gérant d'industrie, en vue de chercher la cause de sa mort, si elle doit être attribuée ou non aux violences constatées sur le cadavre, à quelle date elle remonte, et avoir constaté ce qui suit :

1. Le corps est vêtu d'un pantalon et d'une veste de lin, ainsi que d'une chemise à jabot.
2. Toutes les parties du visage découvertes sont noircies.
3. Les parties molles du visage (notamment les lèvres, les narines et les paupières) sont absentes, comme brûlées, et laissent apparaître les muscles, l'intérieur de la cavité buccale et les globes oculaires à nu, ainsi que l'arête nasale (particulièrement saillante).
4. Je constate au fond de la cavité buccale et dans la cavité nasale la présence de sang coagulé.
5. Le cuir chevelu est largement détérioré sur le pourtour du visage.
6. Il apparaît qu'une substance oléagineuse recouvre les zones détériorées du visage, après confirmation par l'application de sucre sur un échantillon de ladite substance.
7. J'ai constaté la teinte en noir du sucre, ce qui indique que la substance relevée sur le visage est de l'acide sulfurique (aussi appelé vitriol). Une analyse chimique plus poussée indique une très forte concentration du produit, ce qui explique l'état du visage.
8. La face postérieure des bras et des jambes présente de nombreuses ecchymoses superficielles, dont la forme évoque celles de mains. Bien qu'aucun autre élément ne corrobore cette thèse, si elle s'avère juste, au vu du nombre et des formes variées des ecchymoses, on peut estimer qu'au moins deux agresseurs ont maintenu la victime. Ces ecchymoses superficielles n'ont causé aucune hémorragie.
9. Les lividités sont concentrées dans le dos au niveau des épaules, des fesses et dans la partie antérieure des genoux, ce qui semble indiquer que la position dans laquelle a été trouvé le corps est celle de la victime au moment de sa mort.
10. Aucun autre signe de lutte n'est visible sur le corps : pas de résidus sous les ongles ou d'autres traces de violence.
11. Le corps ne présente pas les signes d'un empoisonnement.
12. Les sous-vêtements du mort présentent des souillures spermatiques et fécales. Ces symptômes font penser à une suffocation.

Scène de crime: cadavre de Gina Cassetani



Je soussigné Arnaud Bouvier, médecin expert près des tribunaux de Paris, sur la réquisition de M. Vannier Christophe, juge d'instruction, à la date du vingt mai mil huit cent quatre-vingt dix-huit.

Serment préalablement prêté, certifie avoir procédé le vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt dix-huit à dix heures, en présence du magistrat requérant et de M. Canier Pierre, substitut du procureur de la république et de Sannitier Sylvain, officier de police judiciaire, à l'autopsie de la nommée Gina Cassetani, trente-quatre ans, sans emploi, en vue de chercher la cause de sa mort, si elle doit être attribuée ou non aux violences constatées sur le cadavre, à quelle date elle remonte, et avoir constaté ce qui suit :

1. Le corps est vêtu d'une robe de satin pourpre et d'un jupon blanc, d'escarpins, et d'un chapeau à ruban.
2. Il s'agit d'une femme de type méditerranéen d'un mètre soixante-sept pour quarante-cinq kilos aux formes généreuses.
3. Le visage présente des ecchymoses violacées autour de la bouche, du sang est infiltré dans les paupières et la conjonctive.
4. Il y a exophtalmie, le nez et les lèvres sont aplatis, des empreintes de doigts sont visibles sur les narines, du liquide spumeux et du sang emplissent les narines et la bouche. Les narines et les lèvres présentent des lésions importantes.
5. Les lividités, faiblement marquées, signes d'une agonie longue, sont présentes sur l'épaule droite, la hanche droite et la jambe droite, conformément à la position dans laquelle le corps a été découvert.
6. Les bras présentent des ecchymoses et des empreintes de main, et l'abdomen présente aussi une ecchymose sur toute la sa largeur. Ce sont les seules traces de lutte visibles.
7. Les sous-vêtements sont souillés par l'urine et les matières fécales. L'examen interne révèle la présence de taches de Tardieu sur le thymus et les poumons.
8. Un second examen externe révèle la présence de taches de Tardieu également dans le cuir chevelu.
9. Le péricarde présente aussi des taches de Tardieu, le sang présent dans le coeur est à demi coagulé.
10. Le parenchyme pulmonaire présente un oedème aigu.
11. Les vaisseaux sous-arachnoïdiens sont congestionnés.

TRIBUNAL
de Première Instance
De
PARIS (Seine)
INFORMATION

N° 34765

L'AN mil huit cent quatre-vingt dix-huit et le sept du mois de juin à onze heures avant midi, par-devant nous, Vannier Christophe, Juge d'Instruction près le Tribunal de Première Instance de Paris, département de la Seine, dans notre Cabinet, au Palais de Justice, à Paris, assisté du sieur Jérôme Fontenoy greffier ; en conséquence de la Citation donnée par Sannitier Sylvain officier de police judiciaire huissier près le dit Tribunal, à la requête du Ministère public, le sept mai mil huit cent quatre-vingt dix-huit, a comparu le témoin ci-après nommé, et avons procédé à son audition ainsi qu'il suit :

Le témoin nous ayant représenté la Citation à lui donnée pour déposer, a prêté serment de dire toute la vérité, rien que la vérité ; et, enquis de ses nom, prénoms, âge, état, profession, demeure, s'il est domestique, parent, allié et à quel degré d'inculpé.

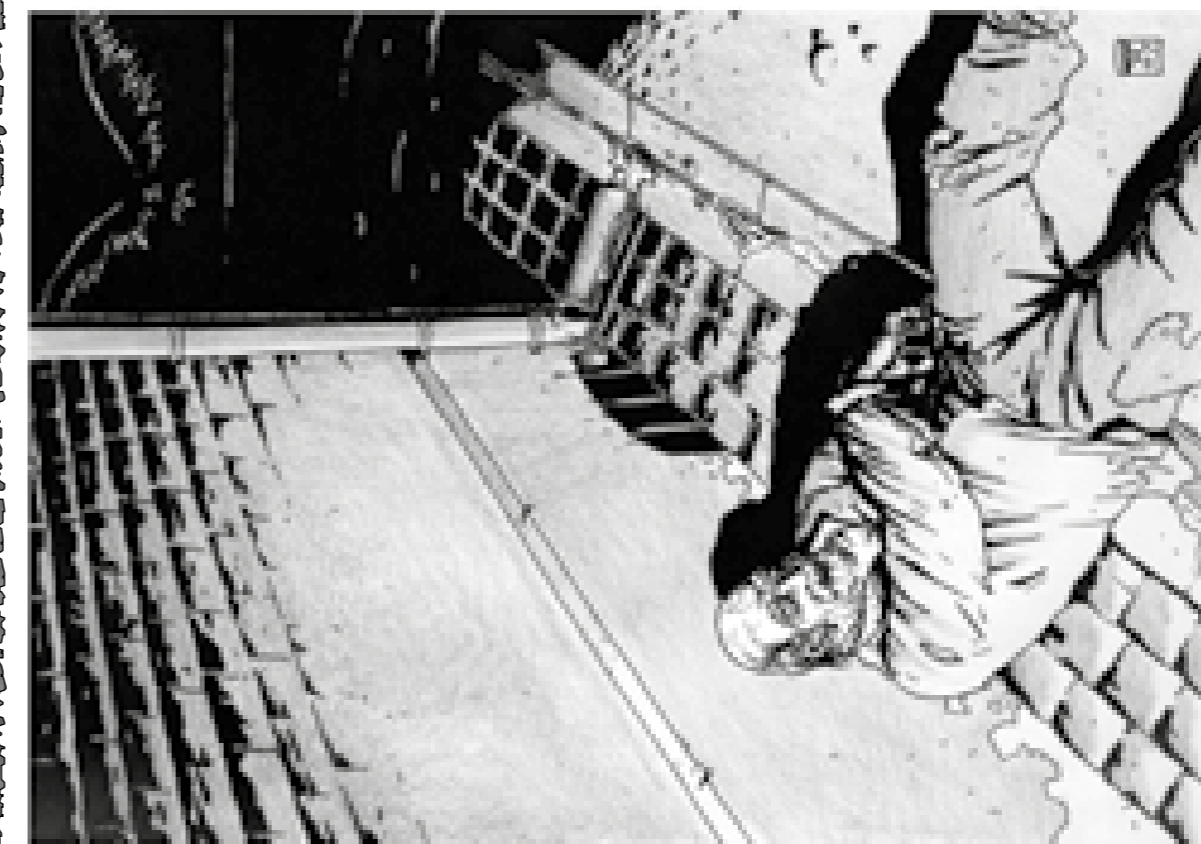
A répondu s'appeler Amédée Bonjean âgé de 41 ans ramoneur, domicilié à Paris n'être parent, allié, serviteur ni domestique de l'inculpé.

Il a ensuite déposé comme suit :

Il était sept heures trente du soir (je le sais car j'ai entendu le carillon d'un clocher non loin de là), j'étais en train de ramoner la cheminée du sieur Gaston Lampois, habitant au dix de l'impasse de la Poissonnerie, lorsque j'ai remarqué en contrebas une silhouette vêtue d'une cape agresser physiquement un vieil homme. J'ai pu distinguer une cape, la casquette, de l'agresseur et la calvitie de la victime. L'agresseur la maintenait contre lui avec ses bras et masquait le visage de cette personne avec sa main. Je suis descendu du toit en utilisant mon échelle. Pendant ce temps, l'agresseur laissait sa victime choir au sol et rejoignait un véhicule de type automobile. Il est monté aux côtés du chauffeur qui l'attendait dans le véhicule et que je n'ai pu qu'apercevoir, après quoi le véhicule s'est éloigné sans que je ne puisse le rattraper. Je me suis dirigé vers la victime, un homme gras au visage bleu portant la barbe qui était allongé par terre. J'ai alors estimé la personne morte, j'ai donc quitté les lieux pour alerter un agent de police. Deux rues plus loin, j'ai croisé un fonctionnaire à qui j'ai exposé les choses, nous sommes ensuite allés constater la situation.

Lecture faite, le témoin a persisté et signé avec nous.

Scène de crime: cadavre de François Sauvignet



10. Procès verbal de perquisition

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE
VILLE DE PARIS
PROCÈS-VERBAL
N° 26 019

*Procès verbal
de
Perquisition*

L'an mil huit cent quatre-vingt dix huit en le Seize Juin.

Nous, Sylvain Sannithier, commissaire de police de la préfecture de Paris, officier de police judiciaire, auxiliaire de M. le Procureur de la République.

Assisté de M. Terrier Noël, sergent de ville.

Agissant en exécution de la Commission Rogatoire de M. le Juge d'Instruction de Paris, en date d'aujourd'hui, relative à la procédure suivie contre inconnu inculqué d'assassinats commis sur les personnes de Gina Cassetani, sans emploi, Albert Giquel apprenti en taxidermie et François Sauvignét curé à la retraite.

Nous nous sommes livrés à toutes les recherches prescrites dans cette Commission Rogatoire, avons procédé à l'audition du dénommé Christophe Blackzwick, et avons constaté que le suspect était dans l'incapacité de subir un interrogatoire sans l'aide d'un traducteur.

Nous avons procédé à la perquisition du domicile du sieur Blackzwick, au quinze rue Grevel à Pantin, ce jour à deux heures de l'après-midi. Nous sommes tout d'abord entrés dans le vestibule d'environ deux mètres sur deux mètres cinquante orienté vers le nord, lequel ne comporte aucun mobilier et se trouve jonché de détritus. Une porte ouverte donne sur une pièce de cinq mètres par quatre. En face de la porte se trouve une table supportant les restes de plusieurs repas plus ou moins décomposés et un poêle à charbon. Sur la droite, un lit à une place défilé et sur la gauche, un évier chargé de vaisselle et une armoire réparée grossièrement au niveau du pied avant gauche et de la porte droite. L'examen de l'armoire révèle la présence de linge de maison, de deux bleus de travail, d'une tenue de ville avec souliers vernis, ainsi que d'une cape noire en tissu léger.

Nous nous sommes ensuite rendus aux pièces d'aisance palières. L'individu a confirmé être le seul à user de ces pièces, étant le seul habitant de cet étage. Noël Terrier a visité les autres appartements de l'étage et confirmé le caractère vaguant de ces appartements. L'examen du cabinet de toilette a révélé la présence d'une casquette noire derrière la chasse d'eau. Les explications de l'individu ont été confuses, mais j'ai réussi à lui faire avouer que c'était lui qui avait placé la casquette dans cette cache. Il m'a semblé qu'il prétendait après coup l'avoir d'abord trouvée dans son armoire avant de la cacher. J'ai ensuite sollicité la présence du sieur Blackzwick à la préfecture pour interrogatoire, lequel s'est exécuté de son plein gré. Avec l'aide du sergent de ville Drogan Saperowsky, qui parle couramment le polonais, nous avons procédé à l'interrogatoire dont le procès verbal est joint au dossier.

— CONCLUSIONS

Au vu des preuves matérielles, de l'incapacité du suspect à justifier son emploi du temps et de ses aveux, je recommande respectueusement à M. le Procureur de la République de mettre en accusation Christophe Blackzwick pour les meurtres de Gina Cassetani, sans emploi, Albert Giquel apprenti en taxidermie, et François Sauvignét curé à la retraite.

Sylvain Sannithier, Commissaire de Police

11. Coupure de presse

De nouveau, l'aube nous révèle l'horizon dévasté de cette ère misérable qui est la nôtre. Une nouvelle fois, la République nous montre son véritable visage : ses enfants s'entretenant sans vergogne, parfois même avec sadisme. C'est ainsi qu'une femme innocente, victime de l'hérésie anti-monarchique, n'a pu bénéficier de la protection du Seigneur et de son serviteur, notre bon Roi. La scène s'est déroulée à la faveur de la nuit : la bourgeoise regagnait sans doute son logis douillet quand un individu sournois, progressant à pas de loup, se glissa derrière elle. Les gazouillis d'un bac proche auront sans doute masqué le bruit de ses pas. Le rapport légiste, que nous avons pu consulter, relate l'événement avec une étonnante précision : l'homme s'est emparé de sa proie d'une seule main, tandis que de l'autre il couvrait son nez et sa bouche. Elle se débattit, agrippa le bras qui la ceignait, mais son bourreau fit preuve d'une force implacable. Le regard de la jeune femme, baigné de larmes, chercha en vain un secours illusoire. Enfin, ses yeux roulèrent dans leurs orbites, son corps s'affaissa. Le tueur maintint sa prise, et quelques spasmes agitèrent une dernière fois la pauvre femme. Puis il la laissa choir comme une poupée de chiffon. Le meurtrier disparut dans la nuit de la même façon qu'il était apparu. Quelques minutes plus tard, un cri se répercuta dans la rue : les sifflets de la République firent alors beaucoup de bruit, mais ils n'auront pas sauvé cette innocente.

Monsieur Lépine ! Monsieur le Président de la République ! Le loup est dans la bergerie, et que faites-vous ? Allez-vous attendre que toute la population parisienne soit décimée avant de réagir ? Hier au soir, un homme a été tué. Il y a quinze jours, nous vous narrions la mort d'une innocente brebis du Seigneur. D'après nos sources de la préfecture, il semblerait que le barbare à l'origine de cette exaction soit aussi responsable de ce meurtre. Dieu soit loué, c'est un Juif qui a succombé à la folie de ce fou sanguinaire, mais qu'en sera-t-il demain ? Toujours d'après nos sources, un témoin en rapport avec la première affaire se serait manifesté. Il semblerait que l'agresseur ait pour signes distinctifs une cape et une casquette : il s'agit sans doute d'un prolétaire anarchiste ou de je-ne-sais-quelle engeance plus terrible encore ! Combien de temps encore le bon peuple de Paris et toute la France devront-ils supporter la chienlit de la République et de ses chiens galeux : socialistes, anarchistes et autres Juifs ? Combien de temps le peuple va-t-il croire ce mensonge ? Ces meurtres sont ignobles, mais peut-être serviront-ils à vous faire prendre conscience de la gravité de la situation !

Cette fois-ci, le doute n'est plus permis : un tueur fou hante Paris. Ce meurtrier, que nous dénommerons « le Buveur d'Âmes », a encore frappé. Ces dernières semaines, nous avons abordé les cas de deux meurtres par étouffement. Hier, un bon catholique a succombé entre les mains de ce dangereux individu. En vérité je vous le dis, chers lecteurs : une fois la nuit tombée, barricadez-vous. Si vous croisez un homme drapé dans une cape noire, le regard masqué par la visière d'une casquette, passez votre chemin et courez à en perdre haleine s'il vous suit. Il frappe sans logique : tantôt un bon catholique, tantôt un sale Juif aux allures de Jésus... Personne n'est à l'abri ! Cet anarchiste (ou socialiste, qui sait..) rôde dans Paris à la recherche d'une proie à sa mesure. Voilà ce que la République vous offre ! Voilà ce que l'insurrection vous coûte ! Les dangereux idéalistes ont troqué tant de vies innocentes pour leurs rêves... Si vous ne souhaitez pas devenir le prochain sacrifice de ces égoïstes, faites attention à vous et, lorsque l'opportunité de rétablir le Roi et l'Église au sommet de l'État se représentera, réfléchissez...

Scène de crime: cadavre d'Albert Giquel



12. Extraits de correspondance entre le Père Gaspard et Gilbert

Mon Père,

Enfin, je puis vous donner de nos nouvelles. Le groupe de prière dont je vous ai parlé nécessite le travail acharné de vos brebis, mais tout nous permet d'espérer. Cet ouvrage n'est pas une Tour de Babel vouée à un destin fragile, et la dévotion de nos fidèles nous assure d'ores et déjà une réussite certaine dédiée au nom du Seigneur.

J'en suis sûr : unis, nous bannirons d'ici et renverrons d'où il vient ce diable juif, ce Marchand de Sable qui nous poursuit depuis la terre de nos ancêtres. Toutefois, nous devons rester prudents et déjouer les malices que le bougre compte nous infliger. Ses artifices sont subtils et sa progression lente, mais certaine.

Depuis notre arrivée dans cette Sodome et Gomorrhe, Henri est de plus en plus absent. Il arrive qu'il disparaisse des jours entiers sans explication. J'ai parfois l'impression de l'entendre parler par ma bouche... Le mal nous affecte tous deux, comme vous l'aurez compris. J'ai le sentiment que, loin de mon bien-aimé frère, la réalité s'étiolle. Cette nouvelle torture me tourmente. Je fais face, comme le soldat du Seigneur que je m'efforce d'être doit le faire, mais je sens mes forces vaciller et Henri ne pourra supporter ce maléfice bien longtemps.

Je m'en remets à vous car le Père Georges, aussi grands soient sa foi et son savoir, ne peut nous aider en ces instants difficiles. J'attends ardemment vos réponses avisées et sacrées.

Avec le plus profond des respects, votre éternel élève reconnaissant, Gilbert.

Mon fils,

A vous lire, je comprends que votre entreprise menée avec l'aide du Père Georges se présente sous les meilleurs jours. J'en suis fort aise : il me tarde de m'entretenir avec mon confrère et de visiter votre groupe. Je vous encourage à ne pas laisser le Marchand de Sable vous déborder, comme à Lyon. Son lignage n'est guère prestigieux, mais sa détermination certaine. Mes prières vous sont destinées.

Je vous enjoins à résister au nouveau tour de votre tourmenteur. Toutefois, la solution la plus simple et la plus sage serait de tourner la page sur un passé qui n'a plus lieu d'être ressassé.

Débarassez-vous du passé, et retrouvez votre intégrité.

Avec affection, Père Gaspard.

13. La liste

*Gina Cassetani
Albert Giquel
François Sauvignat
Aimé Dentin*

9. Lettre de dénonciation

Paris, le 15 juin 1898

A M. Louis Lépine, Ngt en justice.

J'ai le déshonneur de requérir auprès de votre haute justice afin de mettre un terme aux agissements de celui que l'on nomme le « Buveur d'Âmes ». Bien qu'il m'en coûte, je ne puis laisser mes malheureux concitoyens dépendre plus longtemps des mains gourdes de la préfecture, incompétente et désarmée face au démon polonais.

Car, bien évidemment, il s'agit d'un étranger ! Croyez-vous que ces messieurs bien instruits par la truie républicaine aient pensé un seul instant à contrôler tous les nids de Polonais, de Juifs et autres tziganes de la capitale ? Grand Dieu, non ! Le printemps entraîne dans sa ronde les hirondelles à roulettes et le sergeot aviné. Il est beau, l'ordre chevaleresque de la République ! Mais las, je n'attendrai pas plus longtemps pour vous révéler ce nom que même en cent ans vous ne découvrirez : Christophe Blackzwick. Son antre est situé rue Grevel. Au quinze, pour être exact, et à Pantin pour être complet.

Je ne doute pas que vous soyez doté d'un esprit retors, mais aussi d'une grande vanité pour vous être hissé à une telle hauteur par vos basses intrigues. Avisez-vous de ne pas saisir l'opportunité que je vous offre pour des motifs politiques ou autres, et je serai dans l'obligation de faire parvenir à tous les grands quotidiens parisiens une copie de cette missive. J'imagine déjà l'ampleur de votre disgrâce... Le dix-sept au soir, si vous n'avez pas

Scène de crime: cadavre d'Henri Linois Debut



14. Récapitulatif des PJ

Gaston Nouvet

Métier : journaliste

Convictions : socialiste, déiste

Passions : intrigues, addiction à l'opium, traîtrise

Tempérament : flegmatique

Angoisse : 1 AAAAA

Névrose - Seuil : 7 QQQQQQ

Psychose - Base : 2 RRRRRRRRR

Remarques :

* Membre de l'organisation du Marchand de Sable

* Possède la liste du Buveur d'Âmes

Euphrasie Sauvignet

Métier : lavandière

Convictions : catholique, républicaine

Passions : don de soi, intrigues, donner la mort

Tempérament : passionnée

Angoisse : 1 AAAAA

Névrose - Seuil : 7 QQQQQQ

Psychose - Base : 2 RRRRRRRRR

Remarques :

* Fille de François Sauvignet, troisième victime du Buveur d'Âmes

* Médium : a besoin de rentrer en contact avec l'esprit de son père pour retrouver son héritage

Eugène Giquel

Métier : taxidermiste

Conviction : bonapartiste, Juif

Passions : ordre, son métier, honneur filial

Tempérament : amorphe

Angoisse : 0 AAAAA

Névrose - Seuil : 8 QQQQQQQ

Psychose - Base : 3 RRRRRRRRR

Remarques :

* Père d'Albert Giquel, deuxième victime du Buveur d'Âmes

* Son fils était homosexuel

* Est accusé par son contact d'avoir commandité le meurtre de son fils

Marc Cassetani

Métier : chevalier du brouillard

Convictions : bonapartiste, catholique

Passions : soi, vendetta, code viril

Tempérament : colérique

Angoisse : 2 AAAAA

Névrose - Seuil : 7 QQQQQQ

Psychose - Base : 2 RRRRRRRRR

Remarques :

* Mari de Gina, première victime du Buveur d'Âmes

* Mafioso italien en fuite se faisant passer pour un Corse

* Doit s'assurer que le meurtrier de sa femme n'était pas envoyé par son ancien employeur, ou qu'il n'est pas en contact avec lui

Nicolas Lanvin

Métier : agent de la Sûreté

Convictions : boulangiste, catholique

Passions : ordre, traque, érotisme

Tempérament : flegmatique

Angoisse : 1 AAAAA

Névrose - Seuil : 7 QQQQQQ

Psychose - Base : 2 RRRRRRRRR

Remarques :

* Agent de la sûreté sous couverture en mission non officielle

15. Chronologie

- * **5 février 1848** : naissance d'Henri, fils de Jacques Linois-Debut et de sa servante.
- * **16 février 1849** : naissance de Gilbert, fils légitime du couple Linois-Debut. Mort de sa mère, Odile.
- * **1854** : mort d'Henri, tué par son demi-frère Gilbert. Ce dernier endosse le rôle du défunt, en sus de sa propre personnalité.
- * **1869** : mort de Jacques Linois-Debut, tué par son fils Gilbert.
- * **1869 à 1876** : matérialisation progressive du bouc émissaire de Gilbert, le Marchand de Sable, qui deviendra son ennemi juré (il s'agit en fait d'une émanation exutoire de son esprit torturé par la culpabilité).
- * **1876** : déménagement des frères Linois-Debut (c'est-à-dire de la double-personnalité de Gilbert) de Lyon vers Paris.
- * **1879** : association de Gilbert/Henri, du Père Georges et d'Emmanuel Da Costa en vue de créer l'Immaculée Société de Veille Française (ISVF).
- * **1876 à 1898** : le Marchand de Sable recrute des serveurs et met au point des opérations terroristes contre la République, les organisations antisémites, et surtout contre l'ISVF.
- * **28 avril 1898** : mort symbolique de la personnalité d'Henri assumée par Gilbert. L'assassinat est commandité par le Marchand de Sable. La victime est en fait un clochard engagé par Gilbert.
- * **18 mai 1898** : mort de Gina Cassetani, tuée par le Buveur d'Âmes (personnalité vengeresse de Gilbert, parti en guerre contre le Marchand de Sable et ses acolytes coupables du meurtre d'Henri).
- * **1er juin 1898** : mort d'Albert Giquel, tué par le Buveur d'Âmes.
- * **6 juin 1898** : mort de François Sauvignet, tué par le Buveur d'Âmes.
- * **Du 3 juin 1898 au 17 juin 1898** : la presse s'empare de l'affaire et terrorise la population avec des articles à sensation.
- * **17 juin 1898** : arrestation d'un Polonais, Christophe Blackzwick, le prétendu Buveur d'Âmes. Il s'agit d'une erreur judiciaire concluant une enquête bâclée.
- * **23 juin 1898** : exécution de Christophe Blackzwick et rencontre des personnages-joueurs : un agent de la Sûreté, un journaliste politiquement engagé et les familles des trois victimes.
- * Les événements suivants dépendent en partie, pour la date ou leur nature, des actes commis par les personnages-joueurs.
- * **24 juin 1898** : mort d'Aimé Dentin, tué par Gilbert ou par l'alcool.
- * **25 juin 1898** : arrivée de Gilbert à Lyon.
- * **27 juin 1898** : enterrement d'Henri. Enlèvement de Gilbert par le Marchand de Sable (prochain train le 29 juin).



Les numéros correspondent aux lieux explorés dans l'enquête.

- 1. Acte 1 - scène 1** - la place de l'abbaye des cinq pierres, rue de la roquette dans le 11^{ème}
- Acte 1 - scène 5** - les locaux du journal antisémite l'Alerte, rue Charlot dans le 3^{ème}
- Acte 1 - scène 6** - le lieu du deuxième et troisième meurtre
- Acte 1 - scène 2** - la préfecture de police, quai des orfèvres
- Acte 1 - scène 6** - un bac de lavandières là où travaille Marguerite Piot, quai de l'hôtel de ville
- Acte 1 - scène 2** - le domicile de Christophe Blackzwick, rue des cheminets à Pantin
- Acte 1 - scène 3** - le rat, rue Chevalier sur la route de la révolte à Levallois
- Acte 2 - scène 10** - le domicile d'Adelina Blackzwick, résidence rue Grevel à Levallois
- Acte 1 - scène 3** - le domicile d'Aimé Dentin (non-loin du rat), boulevard national à Clichy
- Acte 1 - scène 5** - les locaux du journal socialiste le cri de l'ouvrier à Clichy
- Acte 1 - scène 4** - le lieu de rencontre avec Renart, quai de Passy
- Acte 2 - scène 10** - le domicile de Lazlo Odenblum, près du quai de Passy
- Acte 2 - scène 14** - le domicile des Linois-Debut, rue Nicolo dans le 16^{ème}
- Acte 1 - scène 5** - un manoir, avenue de l'impératrice Joséphine à Rueil Malmaison
- Acte 1 - scène 7** - un restau hongrois mal famé, rue Clissondans dans le 13^{ème}
- Acte 2 - scène 8** - une salle dans les catacombes, le siège d'une réunion de l'organisation du marchand de sable, place Denfer Rochereau
- Acte 2 - scène 10** - la librairie juive, rue Ramey dans Montmartre 18^{ème}
- Acte 2 - scène 10** - le cabinet du médium Auguste Robillard, rue des abbesses dans Montmartre 18^{ème}
- Acte 2 - scène 11** - la chapelle saint Georges, 78 rue oudinot dans le 7^{ème}
- Acte 2 - scène 12** - le domicile du père Georges, avenue de Saxe dans le 7^{ème}
- Acte 2 - scène 15** - la gare de Lyon dans le 12^{ème}

Personnages Non Joueurs

Aimé, dit « l’Anguille »

Origine : ouvrière
Dimension sociale : orphelin
Profession : enfant des rues
Convictions : apolitique, athée
Tempérament : nerveux
Passion : soi

Attributs :
Physique : 2
Mental : 1
Social : 3

Compétences :
Novice en sport et en cirque
Pratiquant en larcin

Rôle : Apprenti de Marc Cassetani (contact)

Philistin Cholberg

Origine : aristocratie du travail (médecin de campagne)
Dimension sociale : marié, 4 enfants
Profession : aliéniste
Convictions : républicain, calviniste
Tempérament : passionné
Passion : intrigue
Tabou : donner la mort

Attributs :
Physique : 3
Mental : 5
Social : 2

Compétences :
Pratiquant en sciences du vivant et en sciences abstraites
Maître en sciences de l’homme (spécialisé en aliénisme)

Rôle: Ami d’Eugène Giquel (contact)

Anatole Bonfoy

Origine : ouvrière
Dimension sociale : célibataire
Profession : contremaître
Convictions : socialiste, athée
Tempérament : colérique
Passion : servir le Marchand de Sable

Attributs :
Physique : 3

Mental : 3
Social : 5

Compétences :
Pratiquant en combat
Maître en société (spécialisé en discours)

Rôle : Initié lié à Gaston dans l’organisa-tion du Marchand de Sable (contact)

Jean-Marie, dit « le Goujon »

Origine : aristocratie du travail
Dimension sociale : de brèves conquêtes féminines
Profession : serveur
Convictions : socialiste, athée
Tempérament : nerveux
Passion : intrigue

Attributs :
Physique : 4
Mental : 2
Social : 4

Compétences :
Novice en pratique, en société et en sport
Pratiquant en cirque et en larcin

Rôle:
Serveur au café de l’Abbaye des Cinq Pierres

Michèle Naton

Origine : ouvrière
Dimension sociale : mariée
Profession : patronne de caboulot
Convictions : apolitique, athée
Tempérament : colérique
Passion : ordre
Tabou : honneur

Attributs :
Physique : 3
Mental : 3
Social : 2

Compétences :
Novice en sport
Pratiquant en pratique

Rôle:
Femme de Raymond Naton, avec qui elle possède le café de l’Abbaye des Cinq Pierres

Raymond Naton

Origine : aristocratie du travail
Dimension sociale : marié

Profession : patron de caboulot
Convictions : régionaliste, athée
Tempérament : passionné
Passion : bamboche

Attributs :
Physique : 2
Mental : 3
Social : 4

Compétences :
Pratiquant en société

Rôle:
Mari de Michèle Naton, avec qui il pos-sède le café de l’Abbaye des Cinq Pierres

Mouhamad Ibn (prononcer Iben, « le fils de ») Salah

Origine : déraciné (Maghreb)
Dimension sociale : veuf
Profession : ouvrier
Convictions : apolitique, musulman
Tempérament : flegmatique
Passion : absolu

Attributs :
Physique : 3
Mental : 5
Social : 4

Compétences :
Novice en pratique
Pratiquant en sport
Maître en occultisme

Rôle :
Ouvrier au Fort du Bruissin

Figurants

Il s’agit de personnages au rôle mineur et ponctuel. Les profils que vous pourrez trou-ver ici présentent des caractéristiques généri-ques propres à plusieurs types de personnages lambda, et même d’animaux.

Serviteurs des membres de l’ISVF

Potentiels : 2/2/2
Compétences : pratiquants en pratique
Identité : Jean, Lucienne, Marthe, Syl-vestre ou Amidou

Brutes

Potentiels : 4/2/2
Compétences : pratiquants en combat
Équipement :

- Poing américain (potentiel physique, épuisement) ou
- Bâton (potentiel physique +1, épuise-ment) et couteau (potentiel physique +1, blessure)

ou
- Revolver (6 coups, portée 30m, dégâts 5, blessure)
Identité : Raoul, Félix, Gildas, Gustave ou Edmond

Membres de l’organisation du Mar-chand de Sable

Anarchistes
Potentiels : 4/2/2
Compétences : pratiquant en combat et en sciences abstraites
Équipement :
- Barre à mine (potentiel physique +2, épuisement) ou
- Revolver (6 coups, portée 30m, dégâts 5, blessure)

Dandys
Potentiels : 2/3/4
Compétences : pratiquant en sciences de l’homme, en intrigues et en société

Contacts : finances 2, administration/ politique 1, bourgeoisie 2

Apaches
Potentiels : 3/3/3
Compétences : pratiquant en combat, en larcin et en intrigues
Équipement :
- Rasoir (potentiel physique, blessure)
- Coup de poing poignard apache (6 coups, dégâts 4)

Militaires

Potentiels : 5/2/2
Compétences : pratiquant en combat et en sport
Équipement :
- Baïonnette (potentiel physique +2, blessure)
- Fusil de guerre chassepot (portée 200m, cadence 1, 6 coups, dégâts 7) ou, en fonction de la période,
- Fusil de guerre Lebel (portée 400m, cadence 1–2 pour les maîtres, 10 coups, dégâts 9)

Ouvriers du fort

Potentiels : 4/2/2
Compétences : pratiquants en pratique
Équipement :
- Pioche, pelle, truelle, lampe, gamelle, photo froissée de famille dans un décor exotique

Orphelins

Potentiels : 2/2/2
Compétences : pratiquants en larcin et en pratique
Contact : bas-fonds (2)

Clientele bourgeoise d’Euphrasie

Potentiels : 2/2/5
Compétences : maîtresse en société
Contacts : bourgeoisie (2), leur mari (3)

Chiens

Potentiels : 4/1/2
Compétences : pratiquants en combat, maîtres en sport

